

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2016

Le Conseil Municipal de la Commune de MAZERES s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, le mercredi 30 novembre 2016 à 20h30 précises.

Les membres du Conseil Municipal ont été convoqués le 23 novembre 2016.

Étaient présents : Mr Michel ARMAND, Maire ; Mmes Isabelle ARBEAU, Valérie BERGEY, Eliane BERNADET, Aurélie BIBENS et Christelle JEAN; Mrs, Michel BIBENS, Jean-Michel CAZE, Philippe HERNANDEZ, Benoit LABUZAN, Jean-Marie LATIER, Francis LATRILLE, Laurent LAUZUN et Bernard MUGICA.

Étaient absents excusés : Mr Gérald FAVE

Monsieur Michel BIBENS a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'ajout à l'ordre du jour de deux délibérations, la première concernant la revalorisation des tarifs du restaurant scolaire, la seconde concernant l'élection d'un délégué suppléant auprès du syndicat mixte pour l'accueil des gens du voyage. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'ajout de ces deux délibérations.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de ses délégations il a été amené à prendre une décision modificative au Budget Général d'une part, et à signer un nouveau contrat d'assurance d'autre part.

1/ Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 7 septembre 2016

Approuvé à l'unanimité

2/ Délibération n° DELIB1-11-16 : Décision Modificative N°2 au Budget Général

Approuvé à l'unanimité

3/ Délibération n° DELIB2-11-16 : Adhésion à un groupement de commande pour l'achat d'énergies, de travaux, fournitures, services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique

Approuvé à l'unanimité

4/ Délibération n° DELIB3-11-16 : Modification des statuts de la Communauté des Communes Sud Gironde

Approuvé à l'unanimité

5/ Délibération n° DELIB4-11-16 : Avis relatif au projet de structuration d'un syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement

Approuvé à l'unanimité

6/ Délibération n° DELIB5-11-16 : Revalorisation des tarifs du restaurant scolaire

Approuvé à l'unanimité

7/ Délibération n° DELIB6-11-16 : Election d'un délégué suppléant auprès du syndicat mixte pour l'accueil des gens du voyage

Monsieur Bernard MUGICA est élu à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h30